



Compte-rendu Nuisances Berneuil n°1

Date de la réunion : Samedi 15 février 2020

Lieu : Salle Saint Remi

Animateur et rédacteur : Etienne FRERE (Maire) / Michel PYTLAK (Premier adjoint).

Objet de la réunion :

- 1 - Rappel du contexte de mise en place du questionnaire environnemental sur le site de la commune E. FRERE
- 2 - Synthèse des retours
- 3 - Réunion entre CCLO et Direction des différents sites.
- 4 - Echange avec les habitants (demandes et remarques).

1 - Rappel du contexte de mise en place du questionnaire :

Suite à de nombreuses remontées de nuisances olfactives et sonores en 2019, la décision a été prise par la commune de mettre en place :

- Une adresse mail « nuisancescommuneberneuil@orange.fr »
- Un questionnaire environnemental permettant de remonter en temps réel les problèmes rencontrés par les habitants.

2 - Synthèse des retours :

Une première synthèse des questionnaires et des mails en 2019 met en évidence des problèmes de nuisances olfactives et sonores pour environ 40 foyers. Ces nuisances émanent du Site « Parc chimique de la motte ».

3 – Réunion entre CCLO et Direction des différents sites

Une réunion entre les élus de la CCLO et les directeurs des entreprises présent sur le site a eu lieu le 30/01/2020 pour faire un bilan 2019.

Les informations suivantes ont été communiquées :

- Le site a reçu 5 plaintes de Berneuil et une plainte de Trosly Breuil
- Une analyse de bruit est en cours sur la commune Berneuil.
- Une rencontre a eu lieu entre Maitre FRANCOIS et Mr AMALRIC (Directeur du site) fin 2019.

4 - Echange avec les habitants présents

Les différentes questions ou demandes émanant des habitants sont les suivantes :

- Souhait de mettre en place « un contre-pouvoir » afin d'avoir une meilleure communication avec la société WEYLICHEM. Dans le but d'engager plus de dialogue et les habitants souhaitent obtenir une communication plus complète avec le site.
- La société WEYLICHEM Site classé Seveso SEUIL HAUT souhaite attirer de nouveaux partenaires pour s'agrandir.
Les habitants se posent des questions et souhaitent créer un point de vigilance face à cet agrandissement....
- Aucun compte rendu de la réunion CSS de fin décembre 2019 à la Sous-préfecture n'a été diffusé.
- De nouveaux produits sont en cours de développement (type proto) : tout est-il bien mis en place pour les protections ?
- Le site possède 2 grosses cheminées avec libération de beaucoup de fumée ou vapeurs ? Une certaine inquiétude en résulte.
- Acide Glyoxylique : produit alimentaire de substitution est-il dangereux ou pas à produire ? CMR ?
- Quelles actions peuvent être menées rapidement sur le bruit et les odeurs ?
- Les études de sécurité des installations classées peuvent-elles être diffusées à la mairie.
- Il est noté un manque de réunions d'informations comme faisait Clariant.
- ROSO (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) au CSS trop cool à cette réunion. ?????
- Des travaux sont-ils prévus sur la voie ferroviaire ?
- Serait-il possible de diffuser les plaquettes des tonalités dans les communes.
- Une alarme sonore a retenti à plusieurs reprises début décembre : inquiétude.
- Il existe 2 gros groupes qui soufflent en permanence avec un bruit de l'usine continu. Est-il prévu des mesures de bruits.
- Mauvais sur la santé stress du bruit.
- A plusieurs reprises des nuages jaunes ont été observés. Nitrite sulfureux ?
- PPRT → Travaux de mise en conformité avec des rallonges d'arrêtés.
(Régularisation ??)
 - La commune souhaiterait que la mairie soit informée des travaux prévus sur le site.
 - Pour les nouveaux produits à venir comment sont définies les mesures prises pour protéger les riverains.
 - Souhait de ne pas retrouver les mauvaises odeurs cet été comme les deux derniers étés précédents.
 - Des audits sécurité sont réalisées par la DREAL. Aucune information n'est diffusée.
 - Pour les nouveaux projets ou dossiers de régularisation soumis à déclaration ou à autorisation est-il possible de fournir en mairie les études d'impact et études de danger.
 - Aucune information n'est fournie sur les rejets dans l'eau
Le suivi fait par l'agence de l'eau devrait être disponible dans les communes.

Fait le 28 FEVRIER 2020 maj 20/04/2020

Le Maire

E. FRERE